

Après une réplique de M. Trubert, M. de Fallières combat aussi l'élection au point de vue de la moralité électorale. M. TRUBERT prend de nouveau la parole et s'attache à réfuter les assertions de M. de Fallières.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On nous écrit de Versailles, le 10 mai : « La commission d'enquête sur les tarifs douaniers a entendu les délégués rouennais qui ont réclamé des droits protecteurs très élevés.

MM. Petit et Fouquet ont porté la parole au nom des délégués ; ils ont demandé un relèvement considérable des droits, sur les fils de coton ; il se sont prononcés contre le renouvellement des traités de commerce, parce que la clause de la nation la plus favorisée leur enlève toute stabilité en les exposant à être remaniés constamment. Ils déclarent que l'exportation ne les intéresse que dans une faible mesure, et que c'est le marché intérieur qu'ils recherchent surtout ; ils demandent qu'on s'en tienne au tarif général comme règle de nos rapports commerciaux. Ils achèveront leur déposition demain. La commission entendra ensuite successivement les filateurs des Vosges, de la Somme et du Nord. »

Roubaix-Tourcoing

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que la Commission chargée d'opérer le classement des chevaux, juments, mules et mules ainsi que des voitures susceptibles d'être réquisitionnés, en cas de mobilisation pour le service de l'armée, se rendra à Roubaix, le 4 juin prochain, à 2 heures du soir au 6 inclus.

Les propriétaires devront présenter eux-mêmes leurs animaux et voitures à la Commission, ou se faire remplacer par un représentant autorisé. Les voitures à 4 roues pouvant s'atteler de deux chevaux, devront seules être présentées à la Commission d'examen.

Il ne sera délivré aucune convocation personnelle. Le présent avis et l'affiche précédemment publiée en tiendront lieu. Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 11 mai 1878.

Le Maire, A. FAMECHON.

M. Alfred Motte nous demande l'insertion de la lettre suivante : Monsieur le propriétaire-gérant du Journal de Roubaix, Vous aurez compris sans peine que je n'ai point répondu à l'article du Courrier du Dimanche du 28 avril dernier ; mais l'insistance que vous mettez à me faire refuser les fonctions de maire de la ville de Roubaix, m'oblige aujourd'hui à déclarer que le Conseil municipal s'est mis d'accord pour solliciter M. Daudet d'accepter l'honneur et la charge de diriger l'administration de notre cité. Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Votre dévoué serviteur ALFRED MOTTE.

Cette lettre, qui paraît avoir été écrite pour la satisfaction de M. Daudet, manque de clarté : Oui ou non, la mairie a-t-elle été offerte à M. Alfred Motte, avant de l'être à M. Daudet ? Le bruit public dit oui ; notre honorable correspondant ne nous dit pas formellement non ; il déclare seulement que « le Conseil municipal s'est mis d'accord pour solliciter M. Daudet » d'accepter l'honneur et la charge de diriger l'administration de notre cité. Au fond, peu nous importe ! Que ce choix ait été spontané ou qu'il ait été imposé par les nécessités de la situation du parti républicain, nous souhaitons ardemment qu'il soit favorable à nos intérêts municipaux et qu'il ne justifie point les appréhensions qu'il a fait naître dans beaucoup de bons esprits, chez des hommes connus par leurs opinions libérales et modérées.

Un numéro du Journal d'Amiens, organe républicain, nous arrive cette après-midi. Nous y trouvons la note suivante que nous reproduisons sans commentaires :

« Nous apprenons avec la plus vive satisfaction que notre compatriote, M. A. Famechon, tout récemment encore maire de Roubaix, cédant aux instances des nombreux amis qu'il avait laissés à Amiens revient se fixer parmi nous. « Homme d'initiative et de progrès, caractère franc et loyal, nous ne doutons pas qu'il continue à trouver ici les moyens d'employer utile-

ment pour le pays l'activité de son esprit et les ressources de sa vive intelligence. »

Dans le scrutin sur l'ensemble de l'article 1er du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant l'incorporation de divers chemins de fer d'intérêt local dans le réseau d'intérêt général, et approbation des conventions passées avec diverses compagnies, les sénateurs du Nord ont voté de la façon suivante :

Pour l'adoption : MM. Corne, Roger, Testelin. Contre : MM. Pajot et Théry. Se sont abstenus : MM. d'Hespel, Kolb-Bernard, Maillet, Wallon. Le Sénat a adopté.

Voici le vote des députés du Nord sur les conclusions du rapport tendant à invalider l'élection de M. Amigues dans la deuxième circonscription de l'arrondissement de Cambrai :

La Chambre a adopté. Ont voté pour : MM. Guillemin, Louis Legrand, Pierre Legrand, Masure, Mention, Merlin, Scarpel. Ont voté contre : MM. d'Arras, Brasse, Debuchy, Joos, de La Grange, Plichon, des Rotours, Telliez-Béthune. S'est abstenu, M. de Marcère.

Nous apprenons avec plaisir qu'un tableau de notre concitoyen, M. Ernest Masson, vient d'être reçu au salon.

Ce tableau représente une scène de campagne : Quelques femmes sont occupées à faire leur récolte de pommes de terre ; celle qui occupe le premier rang recueille son ample moisson, tandis que ses deux compagnes, plus éloignées, fouillent le champ. Le sujet est un peu réaliste ; mais, la façon dont il est traité idéalise cette étude de mœurs champêtres et donne une excellente idée du réel talent de notre sympathique concitoyen.

On travaille activement aux travaux de terrassement des chemins de fer de Tourcoing à Douai et la construction de plusieurs ponts est presque terminée, les expropriations se poursuivent contre plusieurs propriétaires qui ne veulent pas traiter amiablement.

M. Touzard est nommé contrôleur principal des contributions directes, à Lille, en remplacement de M. Bezard, qui a été appelé à d'autres fonctions.

C'est lundi et mardi prochains qu'aura lieu au Stand du Cercle des Carabiniers Roubaisiens, le concours de tir avec les armes de guerre, offert à MM. les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Pour la cible réservée aux officiers, le premier prix, offert par M. le général Clinchant, consiste en une lunette, et en une montre en argent pour le meilleur tireur d'entre les sous-officiers, caporaux et soldats.

Les pompiers sont aujourd'hui dans la joie. Ils célèbrent, ou plutôt se préparent à célébrer la fête de Saint-Mamert, leur patron. Le bataillon, en grande tenue, assistera demain, à la messe de 11 h. 1/2 à l'église Saint-Martin et se réunira ensuite dans un banquet qui sera donné à l'Hotel des Pompiers. Le banquet sera suivi d'un bal.

Unelaître du quartier de l'Épeule distribuit du lait, avant-hier, dans la rue de Croix, lorsque, prise d'un malaise subit, elle s'affaissa sur le sol. Relevée aussitôt et transportée à son domicile, cette femme est morte quelques heures plus tard, succombant à une affection qui la faisait souffrir depuis quelque temps.

L'argent est rare en ce moment et les délinquants condamnés à l'amende par les tribunaux, préfèrent un séjour plus ou moins prolongé en prison, au versement d'une somme qui, d'ailleurs n'est pas en leur possession. C'est le cas de quatre Roubaisiens, Arthur M., Liévin V..., Alexandre B... et Edouard Auguste M..., qui ont été arrêtés ce matin et écroués au dépôt de sûreté.

Les accidents causés par les voitures sont déjà assez nombreux, sans que les conducteurs de véhicules commettent l'imprudence d'abandonner leurs attelages sur la voie publique. C'est pourtant, ce qu'a fait hier un cultivateur de Baisieux, Charles L., contre lequel procès-verbal a été dressé.

Une petite fille, Adélaïde Leveugle, dont les parents habitent rue de l'Épeule, a été renversée hier, par un cheval appartenant à un boulanger de la même rue.

Adélaïde Leveugle n'a, heureusement, reçu dans sa chute que des contusions sans gravité.

La roue d'une calandre appartenant à M. Fidèle B., teinturier, au boulevard de Paris, s'est brisée, hier, à l'angle de la rue Saint-Georges et de la rue du Grand-Chemin.

La circulation n'a été interrompue que pendant quelques instants. C'est ce soir qu'à lieu, au Cirque Milanais, la représentation donnée au profit des pauvres de la ville.

Le programme de la soirée annonce une brillante représentation dans laquelle figureront tous les artistes de la troupe. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, qu'en dehors de l'attrait du programme, bon nombre de nos concitoyens ne répondent à l'appel fait à leur générosité pour soulager les nombreuses misères qui existent en ce moment à Roubaix.

Un grand carrousel qui promet d'être brillant, à en juger par le nombre des concurrents et la valeur des prix, aura lieu demain dimanche, à Halluin. D'après les préparatifs faits, on peut aussi prévoir que les décorations seront belles.

Des renseignements puisés à bonne source, nous permettent, dit l'Echo, de confirmer le récit que nous avons publié hier sur le regrettable événement d'Condé. Il y a bien, nous dit-on, quelques détails inexacts, mais nous les rectifions lorsque l'enquête, qui a lieu en ce moment, aura parfaitement établi les circonstances dans lesquelles les faits ne sont produits.

La gendarmerie de Tourcoing conduisait avant-hier, à Lille, un individu assez singulier, nommé Adolphe Delhaye.

C'était un de ces personnages chez lesquels, le phrénologue Gall a constaté, il y a 60 ans déjà, une assez forte prédominance derrière l'oreille, et qui caractérisé, selon ce célèbre médecin, la folie du vol. Pour ces types spéciaux, ce n'est pas la conscience qui peut être chargée, c'est seulement le dossier ; aussi notre Adolphe en s'acheminant vers la prison centrale pliait-il sous le poids de 6 à 7 condamnations pour vols, tant en France qu'à l'étranger.

Expulsé de Tourcoing, par suite de ses démêlés avec la loi, Adolphe y est rentré tout-à-coup il y a quelques jours ; c'est ce qui a motivé son arrestation, car l'arrêté d'expulsion n'était ni levé, ni prêt à l'être. On peut s'étonner de ce qu'Adolphe, qui connaît les lois pour en avoir souvent expérimenté les rigueurs, soit venu enfreindre son arrêté d'expulsion, acte qui devait inévitablement le reconduire aux Carrières ! mais non ! Adolphe a, dans cette occasion, joué au plus fin. Au moment où il a passé la frontière, la police belge le cherchait pour un nouveau vol qu'il venait de commettre.

Adolphe, tout bonnement, a préféré la prison française à la prison du pays natal, car il est né à Warneton. Mais le bonhomme s'est trompé, car il est probable qu'on l'extradera.

Dans sa précédente séance, le jury a rendu les décisions suivantes sur les expropriations de Tourcoing :

- Flippo-Hollebecq, offre, 1 fr. ; allocation 1881 fr.
- Société d'Allo, offre, 1 fr. ; demande, 19.624 ; allocation, 8,200.
- Enfants Flippo-Hollebecq, offre, 1 ; demande, 23,892 ; allocation, 10,800.
- Vre Lorthiois, offre, 2,831 ; demande, 15,891 95 ; allocation, 4,500.
- Pollet-Toulemonde, offre, 1 ; demande, 3,500 ; allocation, 500.
- Ch. Lefebvre, offre, 1 ; demande, 9,263 63 ; allocation, 3,200.
- Wagner, offre, 1,541 ; demande, 26,647 ; allocation, 250.

Le jury tiendra sa dernière séance aujourd'hui. M. le préfet du Nord, en tournée de révision, a reçu, mardi, à la sous-préfecture d'Avènes, les autorités civiles et militaires, le conseil municipal et les fonctionnaires des diverses administrations de cette ville.

On a mis hier à la disposition du parquet de Lille, venant de Mouscron, les nommés Alp. Loridan, employé de commerce, et Marie Deschamps, lingère, tous deux poursuivis pour détournement par le parquet de Paris. Ils ont demandé à être livrés aux autorités françaises sans attendre les formalités de l'extradition.

M. Tilmant, ancien chef d'orchestre de l'Opéra-Comique et du Conservatoire, est mort jeudi à Asnières.

M. Tilmant était né à Valenciennes en 1799. Eève du Conservatoire, il obtint le premier prix de violon. Après avoir fondé en 1838 une société de musique de chambre, il devint chef d'orchestre du Théâtre-Italien, puis en 1849 chef d'orchestre de l'Opéra-Comique, en remplacement de Girard. Il succéda encore à Girard comme chef d'orchestre des concerts du Conservatoire.

Le quartier de l'Esplanade à Lille, a été fort impressionné hier en apprenant que le chien du café A Ma Campagne était atteint de la rage et avait mordu plusieurs chiens. Il a été abattu et soumis à un vétérinaire, M. Vitru, qui a déclaré que ce chien était réellement atteint d'hydrophobie. On a pu découvrir les chiens mordus. Ils ont été abattus et des mesures ont été prises pour prévenir tout accident.

Un grave accident s'est produit avant-hier vers onze heures du soir, rue Nationale, à Lille, entre le square Jussieu et la rue de l'Hôpital-Militaire.

On avait ouvert une tranchée pour réparer des tuyaux de la distribution d'eau. Les ouvriers travaillaient encore. L'un d'eux se trouvait dans la tranchée, l'autre l'éclairait au moyen d'une chandelle, sans que la clarté s'aperçût à l'extérieur.

Le cheval tomba sur l'ouvrier occupé aux réparations et put se dégager sans la moindre blessure. Mais les deux personnes qui étaient dans la voiture, les nommés Landuz, boulanger au pont de Marçq, et Delcenserie, rue du Quai, furent précipités sur le pavé.

Le premier ne fut que légèrement contusionné, mais Delcenserie fut grièvement blessé à la tête, et transporté sans connaissance dans la pharmacie Bruneau.

Aujourd'hui, il est encore sans connaissance et sa position donne, dit-on, de vives inquiétudes.

Ephémérides Roubaisiennes

11 Mai 1679. — Procès-verbal constatant que la deuxième des grosses cloches, qu'on avait résolu de faire refondre, portait d'un côté les armes du prince de Ligne, et de l'autre les armes de Roubaix avec cette inscription : « Marie. — Fondus par Jean Saivin, au temps de très-excellents princes Florent de Ligne, marquis à Roubaix et Louis de Lorraine, son épouse ; — François Bequart étant » pasteur, 1612. »

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

11 Mai 1771. — La foire aux laines qui avait lieu à Tourcoing, chaque année à cette époque, s'y tient pour la dernière fois. Le commerce s'étant beaucoup étendu dans notre ville, une foire aux laines annuelle était devenue plus qu'insuffisante pour les besoins industriels de tous les jours. Il était impossible de faire en une fois les énormes provisions que nécessitait la marche sans cesse progressive de la fabrication. A cette foire aux laines, était annexée une foire aux bestiaux qui disparaît à la même époque. Cependant on la retrouve, en 1812, fixée au 11 juin, mais depuis lors, elle s'est de nouveau effacée.

— Mercredi matin, la première heure, les ouvriers passant rue du Moulin-à-Vapeur, à Boulogne, pour se rendre à leur travail, remarquaient un coffre fort en fer placé sur une brouette à la porte des magasins de MM. Bouvies et Hautin, marchands de charbon. Le coffre-fort ainsi déposé au milieu de la rue était celui de ces négociants, qui les mal-faiteurs avaient soustrait pendant la nuit et qu'ils n'avaient pu emporter, on ne sait encore pour quelle cause. Le coffre contenait 1,700 fr. en numéraire, dont les voleurs n'avaient pu s'emparer. Une autre somme de 800 fr. se trouvait également dans le bureau et a été retrouvée intacte.

— On nous rapporte qu'un accident s'est produit jeudi matin, à six heures, sur la ligne du chemin de fer du Nord, près Béthune. Par suite d'une fausse manœuvre d'aiguille, le train de voyageurs n° 410, est allé se jeter sur une locomotive qui se trouvait sur une voie de garage. Les dégâts matériels sont assez importants. Les deux machines ont été complètement brisées ; plusieurs wagons ont reçu également de sérieuses avaries. Deux voyageurs ont été légèrement contusionnés.

— Un accident des plus déplorable est arrivé cette semaine dans une localité des environs de TEMPLIEUX (France). Un petit garçon de douze ans s'amusa avec un fusil qu'il avait trouvé dans la salle à manger de son père ; tout-à-coup, l'arme partit entre ses mains et frappa à la jambe un enfant qui était à table, cet enfant était étranger et il avait été confié pour quelques jours par son beau-frère au maître de la maison.

On peut juger du désespoir de la famille C'est là un nouvel exemple du danger qu'il y a de laisser des armes à feu à la portée des enfants. — Lundi, le paquebot de Douvres a débarqué à Calais les deux frères Charles et Benoît Rusconi, italiens, inculpés d'assassinat sur la personne du séducteur de leur sœur, Laura Rusconi.

Les deux frères, poursuivis par la police italienne, étaient réfugiés en Angleterre. La demande d'extradition du gouvernement italien ayant été admise par le gouvernement anglais, ils étaient remis entre les mains de la gendarmerie française chargée de les remettre à son tour, à la frontière, aux mains des autorités de leur pays.

— Par décret en date du 9 mai, M. Blanchard de La Brosse, juge-de-peace à Baugy, est nommé juge-de-peace à Auxi-le-Château en remplacement de M. Kéguélin de Rozières.

Il s'est tiré un coup de revolver au côté droit. La blessure qu'il s'est faite est très-grave et laisse peu d'espoir de le sauver.

— Le Gaudin dit qu'un inspecteur de la police de l'après-midi, avenue de Choisy, 161, un individu dont le signalement avait été envoyé à tous les agents de la force publique, et contre lequel existait un mandat d'arrêt du chef d'assassinat, d'un individu, nommé Emile Ch..., aurait commis crime à Ligny-Thillois (Pas-de-Calais) et aurait été immédiatement dirigé sur Arras.

Il s'agit, sans doute, de l'assassin de la jeune Démérite. Nous avons, il y a quelques jours, entretenu nos lecteurs de ce terrible drame.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 mai. — Fidèle Nivesse, rue d'Arcole, 5. — Maria Cateau, rue St-Etienne, 7. — Albert Honoré, jumeaux, rue du Pile, cour Jovenelle, 2. — Pauline Verstraete, rue des Anges, — Louis Halaberge, au Petit-Beaumont, maisons Loridan, 25. — Louis Gillyon, sentier du Ballon, — Pierre et Marie Yotkiet, jumeaux, rue Bernard, cour Cornille, 10. — Joseph Vercauteren, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 2. — Marie Deffrennes, rue du Senier, maisons Leleuvre, 12.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 mai. — Louise Desmarchelier, 55 ans, ménagère, place d'Amiens. — Thérèse Gilbert, 2 mois, rue du Chemin-de-Fer, 97. — Amélie Dubois, 18 ans, rue de Tourcoing, 92. — MARIAGES du 6 mai. — Edouard Flipo, 29 ans, fabricant de meubles, et Hélène Dubar, 25 ans, sans profession. — Louis Verpoort, 19 ans, peintre, et Marie Vaillant, 21 ans, sans profession. — Alphonse Defontaine, 28 ans, maçon, et Marie Fontaine, 22 ans, couturière. — Emile Vanmarcke, 21 ans, menuisier, et Charlotte Lebrun, 19 ans, bobineuse. — Camille Berton, 25 ans, comptable, et Marie Brobet, 30 ans, sans profession. — Augustin Bokland, 28 ans, ourdisser, et Adélaïde Galsine, 21 ans, bobineuse. — Augustin Collyn, 27 ans, ourdisser, et Mélanie Béghin, 25 ans, soignante. — Léopold Vrielynck, 33 ans, journalier, et Marie Dely, 37 ans, tisserande.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 mai. — Pauline Desmetre, rue Motte. — Marie Crochon, rue de la Folie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 10 mai. — Auguste Noorman, 29 ans et 2 mois, époux de Sidonie Favère, rue de la Laitie. — Arthur Catoire, 25 ans et 6 mois, à la Blanche-Porte. — Ferdinand Debuyss, 71 ans et 4 mois, veuf de Adèle Dupuz, rue Nationale. — J.-B. Vantomme, 1 an et 3 mois, rue Haute-Voie.

CONVOIS FUNÈRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LOUISE DUBOIS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie DUBOIS, veuve de M. Auguste LOUIRE, décédée à Roubaix, le 10 mai 1878, à l'âge de 58 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convois et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 12 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourcoing, 92.

Un obit solemnel du mois sera célébré le lundi 13 mai 1878, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DESPLAQUE, époux de Dame Angélique DELEMARRE, décédé à Roubaix, le 9 mai 1878, dans sa 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église de Mouscron, le lundi 13 mai 1878, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Benoit DUGSAUSSOIS, boucher, époux de Dame Joséphine WAGRENIER, décédé à Roubaix, le 16 mai 1878, à l'âge de 46 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 14 mai 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Florentine-Françoise DE SMEDT, épouse de Monsieur Pierre STOOFS, décédée à Roubaix, le 14 mai 1878, dans sa cinquante-cinquième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solemnel du mois sera célébré en l'église de Mouscron, le lundi 13 mai 1878, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis TANGHE, époux de Dame Rosalie DEBOSSERE, décédée à Mouscron, le 11 mai 1878, à l'âge de 35 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques jours, c'est lundi prochain, 13 mai, que l'Orphéon Roubaisien offrira à ses membres honoraires, un grand concert vocal et instrumental, avec le concours de la Grande-Harmonie.

Mme Degraef-Hamel, cantatrice ; MM. Minssart, baryton solo des Orphéonsillois ; d'Ours, saxophone ; Weber, clarinette-solo de la Grande-Harmonie, se feront entendre dans cette solennité musicale, dont voici le programme.

1. Ouverture du Calif de Bagdad, Grande-Harmonie, Boeldieu. — 2. Air du Barbier de Séville, M. Minssart, Rossini. — 3. Concertino pour Clarinette, M. Weber, Beethoven. — 4. Air de Robert-le-Diable, Mme Degraef-Hamel, Meyerbeer. — 5. Fantaisie pour saxophone, M. D'Ours. — 6. Le Tombeau des Janissaires, chœur, Orphéon-Roubaisien, De Limnander.

DEUXIÈME PARTIE 1. A. Marche du Prophète, Grande-Harmonie, Meyerbeer ; B. Air de Louis XVI, Grande-Harmonie, Boulcoud. — 2. Cavatine des Martyrs, M. Minssart, Donizetti. — 3. Fantaisie sur Norma, pour saxophone, M. D'Ours, Bellini. — 4. Boléro des Vêpres Siciliennes, Mme Degraef-Hamel, Verdi. — 5. Caravane de Venise, air varié pour clarinette, Weber, Weber. — 6. Duo du Trouvère, Mme Degraef-Hamel et M. Minssart, Verdi. 7. La Moisson, chœur, Orphéon-Roubaisien, Vandeulden. On commencera à 7 heures 1/2 précises.

Le piano sera tenu par M. Heinemann. On peut se procurer des cachets chez M. Reboux, rue Neuve ; chez M. Florin, rue du Vieil-Abreuvoir ; et chez M. Barrez-Leuliette.

Voici le programme de la grande fête musicale et de gymnastique offerte le 12 mai, à ses membres honoraires par la Société de Gymnastique et d'ar-

mes de Roubaix, en son local rue de l'Union, avec le concours de la Fanfare Delattre et de la Société de Gymnastique de Wazemmes-Lille.

PREMIÈRE PARTIE. — Fanfare Delattre. — 1. En avant ! Marche ! Gouffé. — 2. Emira, fantaisie Escutlié. — 3. Air varié Clémens. — 4. Polka pour piston, exécuté par M. P. Desmadril.

DEUXIÈME PARTIE. — 1. Ouverture par la Fanfare de la Société de Gymnastique de Wazemmes-Lille. — 2. Mouvements d'ensemble et de boxe française, par la Société de Roubaix. — 3. Travail aux engins en sections, par les Sociétés de Wazemmes et de Roubaix. — 4. Mouvements d'ensemble, par la Société de Roubaix. — 5. Exercices libres, Ecrite.

MOUVEMENT DE LA CONDITION PUBLIQUE DE TOURCOING pendant le mois d'avril 1878

5.640 colts laines peignées	62.313 k ^m 400
778 » filées	68.427 000
49 » bousses	4.328 200
664 » cotons	62.376 400
Poids total.	757.351 k ^m 000

Mouvement du mois correspondant de l'année précédente (avril 1877)

6.475 colts laines peignées	706.804 k ^m 400
805 » filées	71.861 400
85 » bousses	9.992 400
503 » cotons	31.553 200
Poids total	820.207 k ^m 400

Différence en moins pour mois d'avril 1878 62.896 k^m 400

KERMESSES de l'arrondissement de Lille. Le 12 mai. — Cappinghem, Landey, Mons-en-Barœul.

AVERTISSEMENT MÉTÉOROLOGIQUE. Dépêche de l'Observatoire de Paris, Paris 11 mai. 1 h. soir. — Hauteur du baromètre ; Brest 751 ; Bordeaux, Angers, Mézières 758 ; Cette, Besançon 757. Le baromètre continue à baisser dans l'Ouest. Vent Nord. Température élevée. Temps à l'orage.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Constructions Industrielles et Installations HENRY NEUWHAM, ingénieur-Architecte. — Office spécial pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 15334

COLLE, place de la Mairie, 3. — Dépôt des principaux produits pharmaceutiques. 14669

Serrurerie — Poêlerie DENNIEVEL, rue Saint-Georges, 50, Roubaix.

Confecions Au Palais de Cristal. — MONCHY-DUPRE, Grande-Rue, 16, Roubaix. — Confecions pour hommes. 14665

Architecture Industrielle V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, puis des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée métalliques bités, à grande portée supprimant 70 0/0 des colonnes ; constructions métalliques et autres, économiques. 14845

COBRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Monsieur, Nous lisons dans votre numéro du 11 mai courant.

Les baraquas des marchands forains actuellement établis sur la Grand-Place ont été, la nuit dernière, menacés d'un véritable désastre....

Nous venons, nous, témoins de ce qui s'est passé, vous affirmer que c'est au sang froid et à l'énergie de M. Alexandre Toulet, horloger Grand-Rue, que les baraquas et les boutiques des marchands forains doivent d'avoir été préservées de l'incendie qui les menaçait.

CH. PICALET O. ANDRA, Café du commerce Md de pipes DELAÏE J. LUCET L. DUPONT U. DUBOIS L. DUPONT Md de paniers F. DUVIVIER FLETONRING J. DUVIVIER Sergent aux pompiers

Faits Divers — M. Valette membre de l'Institut, professeur à l'école de Droit de Paris, est mort hier matin à 2 heures. M. Valette était né en 1805. Il avait été, avec M. Duvergier, l'un des fondateurs de la Revue de Droit Français. Il avait été élu député en 1848 par le département du Jura.

— Le nommé Briot, inculpé de vol, s'est évadé hier de la Chambre d'Instruction du tribunal de Lorient. Il avait été laissé sous la garde d'un huissier.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE LA SEINE Audience au 10 mai

AFFAIRE DANVAL (SUITE)

Au réquisitoire que M. l'avocat général Fourchy a fait entendre hier, M. Valette a répondu ce matin par une plaidoirie très modérée. A la question usuelle du président : Avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ? Danval a répondu : Non. A deux heures le président commence son résumé. Il termine à 3 h. 35. La seule question posée au jury est celle-ci : L'accusé Danval est-il coupable d'avoir attenté à la vie de sa femme par l'emploi de substances nuisibles ? L'audience est suspendue. Le jury se retire dans la chambre des délibérations. Pendant cette suspension de nombreux commes-